



Saison 2025-2026 Procès-verbal n°17 de la réunion du Conseil d'administration du 24 mars 2026

Composition du conseil d'administration

Présent(e)s : Mmes Marèse Joliet (vice-présidente), Catherine Nicolas, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), Marc Marnette, Claire Porphyre (en visioconférence), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

Excusé : M. José Nivarlet (vice-président).

Invité : M. Pierre Thomas (directeur général).

La réunion a lieu en distanciel via Zoom et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur général.

1. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 mars 2026

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2026, tel qu'il a été publié dans la newsletter n°1156 du 20 mars 2026.

3. Bilan de l'assemblée générale du 21 mars 2026

3.1. Appréciation globale de la tenue de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration procèdent à un tour de table concernant le déroulement de l'assemblée générale du 21 mars 2026.

Ils relèvent notamment :

- le bon déroulement général de l'assemblée ;
- le caractère positif de l'approche adoptée lors des échanges.

3.2. Principales décisions adoptées lors de l'AG

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des principales décisions de l'assemblée générale qui seront publiées dans la prochaine newsletter.

3.3. Prise de position par rapport à l'application de l'article PC53 sixties

Les membres du conseil d'administration confirment que la mise à jour des listes dans le cadre de l'application de l'article PC53 sixties doit s'entendre pour n'importe quelle autre division supérieure et non par rapport à la division immédiatement supérieure contrairement à la qualification des joueurs de moins de 23 ans visés à l'article PC 53 ter.

3.4. Planning du GT Règlement Jeunes Régionaux

Les membres du conseil d'administration chargent Marèse Joliet de rédiger un planning de travail pour le groupe de travail chargé de la réforme du règlement des jeunes régionaux appelée à entrer en vigueur le 1er juillet 2027.

3.5. Publication du règlement homologation

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la nécessité de publier une information précise relative au règlement homologation.

Le directeur général est chargé de rédiger un projet de communication, lequel sera analysé lors de la prochaine réunion.

3.6. Création de l'ASBL de gestion des équipes nationales

Les membres du conseil d'administration confirment leur volonté de procéder à la création de l'ASBL de gestion des équipes nationales.

Ils précisent que cette position sera communiquée le lendemain au conseil d'administration de Basketball Belgium.

3.7. Constitution d'un groupe de travail sur le PF18

Les membres du conseil d'administration décident d'ajouter une réunion supplémentaire afin d'examiner la possible réforme du PF18.

4. Suivi des décisions des réunions précédentes

4.1. Consultation écrite concernant la composition du département coupes

Les membres du conseil d'administration confirment, à la majorité, le résultat de la consultation écrite relative à la composition du département Coupes.

Ils approuvent la nomination de deux membres supplémentaires, à savoir Jérôme Detaille et Karin Withofs.

4.2. Consultation écrite concernant la désignation de l'organisateur du final 4 du championnat régional

Les membres du conseil d'administration confirment le résultat de la consultation écrite relative à la désignation de l'organisateur du Final 4 du championnat régional.

Ils approuvent la désignation du Basket Namur Capitale comme club organisateur.

4.3. Modalités d'application de la TDW2

Les membres du conseil d'administration arrêtent les positions suivantes relatives à la TDW2 :

- lancement de la TDW2 au 1er juillet 2026 conformément aux décisions du conseil d'administration de Basketball Belgium ;
- vu l'absence de clubs de Basket Vlaanderen, limitation du nombre de clubs AWBB à 8, à savoir 1 club descendant de TDW1 et 7 clubs de R1 dames AWBB ;
- élaboration d'une formule de championnat au terme de laquelle les équipes classées aux deux dernières places descendront en R1 dames ;
- au 1er juillet 2027 :
 - outre l'accès automatique pour 2 clubs de Basket Vlaanderen à la TDW2,
 - accès à la TDW2 pour les champions de R1 AWBB et BVL,
 - ensuite, priorité sera donnée aux clubs de Basket Vlaanderen pour remplacer les clubs renonçant à la compétition nationale ;
- fixation des règles de montée et de descente de la TDW1 pour la saison 2026-2027.

Les positions du conseil d'administration seront communiquées au conseil d'administration de Basketball Belgium lors de sa réunion du 25 mars 2026.

4.4. Fusion de clubs entre BC Verviers (0169) et BC Olne (2732)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement du dossier de fusion entre les clubs du BC Verviers (0169) et du BC Olne (2732).

Ils constatent que le dossier n'est pas encore complet.

Il est précisé qu'un administrateur devra assister à l'assemblée générale du club du BC Verviers prévue le 30 mars 2026.

5. Rapport du directeur général

5.1. Gestion administrative

5.1.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétariat-général :

- Accord pour jouer dans une autre province pour le club du BC Villers-la-Ville.
- Accord de la dérogation en faveur de D.T. pour le club Liège Atlas Athénée Jupille.
- Refus de la demande de dérogation introduite par le GGBC Colfontaine concernant le membre E.K.
- Refus de l'évocation du dossier RG.043.2526.
- Refus du réexamen de la demande de dérogation introduite par le GGBC Colfontaine concernant le membre E.K.

5.2. Gestion du personnel

5.2.1. Engagement d'un(e) secrétaire administratif(ve)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du classement établi par le jury dans le cadre de la procédure de recrutement d'un(e) secrétaire administratif(ve).

Ils approuvent le classement tel qu'établi ainsi que les conditions financières proposées et tiennent à féliciter le directeur général et les membres du jury pour la complétude et la rapidité dans le traitement du dossier.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

5.3. Gestion commerciale

5.3.1. Engagement d'un commercial

Marc Marnette sort de séance.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la proposition relative à la prise en charge de la mission de gestion du sponsoring par la société Teammate.

Après examen, ils approuvent la désignation de la société Teammate comme intervenant commercial en charge du sponsoring de l'AWBB et les modalités financières de son intervention.

Le directeur général est chargé de rédiger le contrat.

Marc Marnette entre en séance.

6. Compétences administratives

6.1. Demande de création d'un matricule Bis pour le club Union Mons Hainaut (1036)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la demande de création d'un matricule Bis pour le club Union Mons Hainaut (1036).

Après examen, ils décident d'accéder à la demande.

Ils précisent que :

- le matricule 1036 sera attribué à la nouvelle ASBL ;
- le matricule 201036 correspondra à l'ASBL actuelle ;
- une convention de solidarité entre les deux ASBL devra être signée pour couvrir les engagements fédéraux actuels.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision et de rédiger ladite convention.

6.2. Convention PA75 quater – Saison 2026-2027

6.2.1. U14H – 1655 – 1353

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la convention PA75 quater introduite pour la saison 2026-2027 concernant la catégorie U14H entre les clubs matricules 1655 et 1353.

Après examen, ils décident d'accepter la convention.

7. Compétences judiciaires

7.1. Retrait de la plainte de Bernard Lange

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du retrait de la plainte introduite par Bernard Lange.

8. Rapport des réunions des instances fédérales

8.1. Rapport de l'action des comités provinciaux

Les membres du conseil d'administration examinent la question de l'acceptation de certains frais ou dépenses des comités provinciaux ou commissions.

Ils décident qu'un rappel des règles applicables sera effectué auprès des différentes instances concernées.

9. Départements

9.1. Département Championnat

9.1.1. Simulation des montées et des descentes dans les séries régionales

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la simulation des montées et des descentes dans les séries régionales et décident de procéder à sa publication tout comme les modalités de réduction du nombre d'équipes par séries telles que présentées lors de l'assemblée générale du 29 mars 2025.

9.1.2. Application du règlement de jeunes régionaux

Suite à la demande de certains clubs de pouvoir aligner plus de 2 équipes dans une des catégories d'âge, les membres du conseil d'administration, suivant en cela l'avis du département championnat, tiennent à rappeler que les dispositions du règlement actuel l'interdisent et qu'aucune dérogation n'est envisageable.

Ils soulignent aussi le fait que ces principes sont d'application depuis la saison 2019-2020.

10. Nouvelles de Basketball Belgium

10.1. Investissements informatiques

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des investissements informatiques prévus dans le cadre d'un contrat de sponsoring à Basketball Belgium.

Ils décident de commander, en collaboration avec Basketbal Vlaanderen, une planification complète des développements avec le partenaire afin de disposer d'une vision précise des coûts et du calendrier.

11. Agenda

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités organisées par l'AWBB ou pour lesquelles ils ont reçu une invitation :

- les finales de Coupe AWBB : les 28 et 29 mars 2026 à Ottignies ;
- l'assemblée générale de l'ASIF : le 2 avril 2026 à Liège ;
- les finales de Coupe AWBB 3x3 : le 4 avril 2026 à Frameries ;
- les finales de Coupe de Namur : les 11 et 12 avril 2026 à Ciney ;
- la conférence et les ateliers Play True Day : le 17 avril 2026.

12. Divers

Les membres du conseil d'administration évoquent les points suivants :

- le dossier RCS Natoye, dont la première audience est fixée au 26 mars 2026 à 10h00.

La réunion se termine à 20h40.



Jean-Pierre Delchef
Président


SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel
Secrétaire général



Pierre Thomas
Directeur général